

## LE GROUPE APICIL ACCÉLÈRE SA STRATÉGIE D'ÉPARGNE COLLECTIVE AVEC LE LANCEMENT D'APICIL ÉPARGNE ET RETRAITE ENTREPRISE

Dans le cadre de son plan stratégique « Impulsions 2028 », le Groupe APICIL, l'un des premiers groupes de protection sociale, franchit une étape majeure en lançant une nouvelle marque dédiée aux solutions d'épargne collective et de gestion du passif social : APICIL Épargne et Retraite Entreprise. Cette ambition s'accompagne d'une refonte globale de l'offre, d'une digitalisation des parcours et d'une volonté d'accompagner tous les acteurs dans l'appropriation et la connaissance de ces dispositifs.



### Une marque unifiée pour transformer l'épargne d'entreprise en levier de fidélisation des salariés.

Le marché de l'épargne salariale et retraite traverse une période charnière, marquée par des encours records atteignant plus de 250 milliards d'euros en 2025<sup>1</sup>. Les dispositifs d'épargne collective s'imposent comme de véritables leviers stratégiques au service du partage de la valeur, d'image de marque et de responsabilité sociale.

Face à ces enjeux, le Groupe APICIL réorganise son expertise pour accompagner toutes les organisations, des TPE<sup>2</sup> aux grands groupes en passant par les associations. APICIL Épargne et Retraite Entreprise devient ainsi le point de contact privilégié du Groupe pour le déploiement de solutions performantes (PEE<sup>3</sup>, PERCOL<sup>4</sup>, PEROB<sup>5</sup>, IFC<sup>6</sup>) au service de l'attractivité des entreprises et de leur stratégie RSE. L'objectif est de transformer des dispositifs souvent perçus comme techniques en un atout durable de fidélisation et de marque employeur.

Pour soutenir cette ambition, le Groupe a engagé des évolutions internes structurelles, articulées autour d'une refonte de l'offre et d'une transformation du modèle de distribution. Cette stratégie s'appuie notamment sur une structure de Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS) et sur un positionnement multicanal robuste. Ce nouveau modèle permet à l'ensemble des réseaux du Groupe de proposer une expertise pointue et une proximité renforcée sur le marché de l'épargne collective.

<sup>1</sup> Association française de la gestion financière (AFG), 19 mars 2026 et ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, 16 février 2026.

<sup>2</sup> Très Petites Entreprises

<sup>3</sup> Plan Épargne Entreprise

<sup>4</sup> Plan d'Épargne Retraite Collectif

<sup>5</sup> Plan d'Épargne Retraite Obligatoire

<sup>6</sup> Indemnités de Fin de Carrière

## APICIL Alizé PEROB : une solution « gagnant-gagnant » pour les entreprises et leurs salariés

D'ores et déjà, le lancement d'APICIL Alizé PEROB, une solution d'épargne supplémentaire clé en main lisible et performante pour l'entreprise et ses salariés, reflète pleinement l'ambition du Groupe à répondre aux attentes du marché en matière d'épargne collective.

Parmi les principaux atouts d'APICIL Alizé PEROB :

- **Une tarification maîtrisée** : le dispositif se distingue par une structure de coûts particulièrement compétitive, avec **0% de frais sur les versements volontaires**, des frais de gestion attractifs, des arbitrages entièrement gratuits et illimités, ainsi qu'aucun frais sur les rachats exceptionnels ou les transferts entrants.
- **Des fonds engagés et une sécurité renforcée** : le contrat propose une sélection complète de 14 fonds, alliant performance et engagement. Chaque salarié peut choisir entre une gestion libre ou une gestion pilotée « horizon retraite », cette dernière offrant quatre profils de risques, dont un profil « Offensif », pour s'adapter à toutes les stratégies d'investissement. Pour sécuriser les sommes investies, une garantie plancher est intégrée sans coût supplémentaire, enrichie par des options gratuites de sécurisation des plus-values et de limitation des moins-values.
- **Expérience digitale simplifiée** : la gestion du contrat s'appuie sur des espaces connectés modernes et performants. Ces interfaces intuitives facilitent les démarches administratives des entreprises, telle que la digitalisation des affiliations, et offrent aux salariés une autonomie totale pour suivre et gérer leur épargne retraite en temps réel.

## Digitalisation et pédagogie : les clés pour tirer pleinement partie de son dispositif

En complément, APICIL Épargne et Retraite Entreprise déploiera courant 2026 un nouvel écosystème numérique. Une refonte complète des parcours digitaux permettra de faciliter la prise en main des dispositifs par les salariés et les entreprises, via un nouvel espace dédié et un site Internet simplifié.

Des actions pédagogiques viendront renforcer cet accompagnement afin d'aider les entreprises à valoriser les dispositifs déployés, et les salariés à se les approprier et à gagner en autonomie.

« Je suis convaincu que l'épargne collective est utile pour les salariés, les entreprises et au-delà, pour l'économie et la société en général. Notre mission est de rendre les salariés pleinement autonomes grâce à des guides, des webinaires et un accompagnement humain, afin que chacun devienne acteur de son épargne », analyse **Michaël Coneggio, Directeur Général Épargne et Retraite Entreprise au sein du Groupe APICIL**. « Nous voulons jouer également un rôle clé auprès des entreprises : les aider à valoriser ces dispositifs auprès de leurs collaborateurs. L'objectif est de transformer un outil technique en un véritable levier d'engagement et de fidélisation, tout en simplifiant la prise en main par les services RH ».





« Le lancement d'APICIL Épargne Retraite Entreprise est une illustration concrète de notre plan « Impulsions 2028 ». En unifiant nos forces sous cette marque, nous affirmons notre volonté d'être un acteur global, capable de répondre aux défis sociaux et financiers des entreprises françaises », explique **Bruno Valersteinas, Directeur Général Adjoint Epargne & Services financiers du Groupe APICIL**. « Il s'agit d'une étape clé de notre développement qui renforce notre position de groupe engagé, alliant innovation digitale et proximité humaine pour une protection sociale durable ».

\*Source : Association française de la gestion financière (AFG), 19 mars 2026.

## À PROPOS DU GROUPE APICIL

A propos du Groupe APICIL

Le Groupe APICIL, un des groupes leader de la protection sociale et patrimoniale en France avec 4,028 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé-prévoyance, épargne et services financiers, ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. APICIL propose également des solutions assurantielles et des services spécialement conçus pour répondre aux besoins des agents territoriaux. Enfin, le Groupe se positionne sur le marché du service à la personne en mettant à disposition des offres en lien avec le bien-vieillir, la santé, l'accompagnement de la qualité de vie au travail. Chaque jour, les 2 686 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 57 000 entreprises et 2,2 millions d'assurés principaux protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec des engagements forts : promouvoir l'inclusion, une protection sociale durable et la transition environnementale. Ces engagements s'illustrent notamment dans le cadre de ses partenariats avec la Fédération Française de Rugby et de l'European Professional Club Rugby (EPCR), le rugby étant un sport vecteur d'inclusion et de bien-être, présent au cœur des territoires.

Plus d'informations sur [le site du Groupe APICIL](#) et [LinkedIn](#)

Suivez l'actualité d'APICIL Epargne et Retraite Entreprise [ici](#)

## CONTACTS PRESSE

APICIL - Karine MARIE - 06.99.15.66.59  
[karine.marie@apicil.com](mailto:karine.marie@apicil.com)

### AGENCE RUMEUR PUBLIQUE

Marie GOISLARD – Tél. : 06.21.23.37.75  
Gaëtan HEU – Tél. : 06.15.92.65.22  
Manuella ANDRIANJAFIMIHANTA – Tél.:  
06.22.08.64.51  
[apicil@rumeurpublique.fr](mailto:apicil@rumeurpublique.fr)